

ENTRAÎNEMENT - BIATHLON**OBJET**

1. Cette ordonnance décrit l'entraînement de biathlon et les procédures à suivre pour participer à cette activité.

GÉNÉRALITÉS

2. Les centres de biathlon suivants sont en opération durant l'hiver pour l'entraînement :

- a. St-Bruno (Montréal);
- b. Valcartier (Québec);
- c. Lac Sébastien (Saguenay/Lac St-Jean);
- d. Rimouski (Gaspésie/Bas St-Laurent);
- e. Amos (Abitibi);
- f. La Patrie (Canton de l'Est);
- g. St-Angèle de Laval (Mauricie);
- h. Camp Fortune (Outaouais).

ADMISSIBILITÉ

3. Tous les cadets de la Région de l'Est peuvent participer à l'entraînement.

4. Les programmes offerts et les conditions d'admissibilité qui s'y rattachent :

- a. Introduction - Tir et ski de fond :
- b. Biathlon 1 - Technique de ski de fond et de tir combinés :
 - (1) avoir participé au programme d'introduction et connaître les techniques de base en ski et en tir;

BIATHLON - TRAINING**PURPOSE**

1. This order describes the biathlon training programme and the procedures for participation to this activity.

GENERAL

2. The following biathlon centres are opened for training during the winter:

- a. St-Buno (Montreal);
- b. Valcartier (Quebec);
- c. Lac Sébastien (Saguenay/Lac St-Jean);
- d. Rimouski (Gaspésie/Bas St-Laurent);
- e. Amos (Abitibi);
- f. La Patrie (Canton de l'Est);
- g. St-Angèle de Laval (Mauricie); and
- h. Camp Fortune (Outaouais).

ELIGIBILITY

3. All Eastern Region cadets may participate in the biathlon program.

4. Available programs and eligibility requirements in regards are:

- a. Introduction - Shooting and cross-country skiing:
- b. Biathlon 1 - Combined cross-country skiing and shooting techniques:
 - (1) must have attended the introduction programme and possess basic technique in skiing and shooting; and

- c. Biathlon 2 – Cours de formation pour fins de compétitions et formation assistant instructeur de ski de fond et de tir :
- (1) avoir suivi le programme de biathlon 1;
 - (2) être sélectionné par le directeur du centre.

- c. Biathlon 2 - Training for competition and assistant instructor in cross-country skiing and shooting:
- (1) must have attended the biathlon 1 course; and
 - (2) be selected by the centre director.

INSCRIPTION

5. Le commandant soumettra annuellement au C Cad l'annexe A pour le choix des dates des fins de semaine qu'il souhaiterait participer au programme de biathlon. Le choix des dates apparaîtra dans la directive administrative qui sera envoyée au début du mois d'août à chacun des corps de cadets et escadrons de cadets.

NOTA: La composition d'une unité comprendra un officier d'escorte et un maximum de 10 cadets.

6. Les directeurs de centre en collaboration avec les C Cad aviseront les corps de cadets des dates auxquelles ils participeront. Les instructions de ralliement leur parviendront par l'intermédiaire des détachements respectifs.

INSCRIPTIONS – INSTRUCTEUR

7. Les officiers et les cadets seniors (16 ans au 1 janvier) désirant être à l'emploi des centres d'entraînement doivent faire leur demande à l'aide de la formule CAD NO 8. Les renseignements suivants devront être inclus :

- a. confirmer les dates de disponibilité entre le 15 décembre et le 1 avril pour les :
 - (1) fins de semaine d'entraînement;
 - (2) congé du temps des fêtes;

APPLICATIONS

5. The Commanding Officer will submit annually to the Cdt A the Annex A for the selection of training dates that he wish participate at the biathlon program. the dates selected will appear in the administrative order that will be sent at beginning of August month to each Cadet Corps and Squadron.

NOTE: The composition of a unit will include an escort officer and a maximum of 10 cadets.

6. The centre directors in collaboration with the Cad As will advise the Cadet Corps of their training dates. Joining instructions will be forwarded through respective detachment.

APPLICATIONS - INSTRUCTORS

7. Officers and senior cadets (16 years as of 1 January) wanting employment with one the training centre will apply on form CDTS NO 8. The following information must be included:

- a. the dates of availability between 15 December and 1 April for:
 - (1) training weekends; and
 - (2) Christmas Holiday period; and

- b. spécifier les qualifications et l'expérience dans les domaines suivants :
- (1) règlements de biathlon;
 - (2) ski de fond;
 - (3) tir.
8. Les postes offerts dans chaque centre sont :
- a. directeur de centre;
 - b. officier d'administration et logistique;
 - c. instructeur de ski de fond;
 - d. instructeur de tir;
 - e. assistant instructeur de tir (cadets-cadres);
 - f. assistant instructeur de ski de fond (cadets-cadres).

NOTA: Les cadets qui travaillent aux centres de biathlon ne peuvent pas recevoir de solde.

9. Les demandes d'emploi doivent parvenir aux détachements avant le 1 octobre. Les C Cad feront parvenir ces demandes avec leurs recommandations à l'OEM3 Instr au QG de la Région de l'Est – Cadets.

10. Les personnes intéressées à postuler pour le poste de directeur de centre doivent soumettre leur CAD NO 8 avant le 15 septembre de chaque année.

11. La sélection du directeur du centre sera faite par l'OSEM Coord et l'OEM3 Instr. La sélection du personnel de chaque centre sera faite conjointement entre l'OEM3 Instr et le directeur de centre sélectionné.

- b. the qualifications and the experience in:
- (1) rules of biathlon;
 - (2) cross-country skiing; and
 - (3) shooting.
8. Employment offered in each centre are:
- a. centre director;
 - b. administrative and logistic officer;
 - c. cross-country skiing instructor;
 - d. shooting instructor;
 - e. shooting assistant instructor (staff cadets); and
 - f. cross-country skiing assistant instructor (staff cadets).

NOTE: Cadets working at biathlon centres cannot receive any pay.

9. Employment applications must reach the detachment before October 1. Cdt A shall make recommendations and forward them to SO3 Trg at HQ Eastern Region - Cadets.

10. Person interested to postulate as centre director must submit their application on form CDTS NO 8 before 15 September of each year.

11. The selection of the centre director will be done by SSO Coord and SO3 Trg. The selection of personal of each centre will be done jointly by SO3 Trg and the centre director selected.

ENTRAÎNEMENT - HORAIRE

12. L'horaire de participation à l'entraînement pour les fins de semaine, pourra être le suivant :

- a. vendredi : 19 h 00 - arrivée du personnel et des candidats, émission de l'équipement;
- b. samedi : pratique de ski de fond et de tir;
- c. dimanche : ski de fond et tir (combinés ou non selon le cours) et départ à confirmer par les directeurs de centre.

ÉQUIPEMENT

13. Les centres d'instruction possèdent de l'équipement de ski en quantité très limitée. Il est donc suggéré que les cadets déjà en possession de leur propre équipement de ski, l'apporte au centre.

14. Les cadets pourront se rendre au centre en tenue civile et devront être en possession des effets suivants :

- a. carte d'assurance maladie du Québec;
- b. deux paires de bas de laine;
- c. sous-vêtements genre thermique;
- d. pantalons de ski fond de nylon ou de corduroy (pas de jeans);
- e. veste genre anorak;
- f. t-shirt de coton et un chandail de laine;
- g. gants ou mitaines;
- h. tuque;
- i. vêtements de rechange;

TRAINING SCHEDULE

12. The training schedule for the weekend could be as follows:

- a. Friday: 1900 hrs - arrival of personnel and candidates, and issuing of equipment;
- b. Saturday: cross-country skiing and shooting practice; and
- c. Sunday: cross-country skiing and shooting (singly or in combination according to particular course) and departure to be confirm by the centre director.

EQUIPMENT

13. The equipment on hand at the centres being very limited it is suggested that cadets with ski equipment bring their own equipment to the centre.

14. The cadets may proceed to the centre in civilian clothes, and in possession of:

- a. Quebec Medical Insurance Card;
- b. tow pairs of wool socks;
- c. underwear - thermal type;
- d. cross-country ski pants in nylon or corduroy, (no jeans);
- e. jacket, anorak type;
- f. cotton t-shirt and a wool sweater;
- g. gloves or mitts;
- h. tuque;
- i. a change of clothes;

- j. petit sac à dos sans armature est optionnel;
- k. sac de couchage.

- j. rucksack without frame is optional; and
- k. sleeping bag.

TENUE - SALLE À MANGER

15. Les vêtements civils peuvent être portés mais se doivent d'être propres et de bon goût. Le port des articles suivants est prohibé :

- a. jeans malpropres, décousus, déchirés, rapiécés;
- b. ensemble de gymnastique.

DRESS - DINING ROOM

15. Civilian clothes may be worn, but, must be clean and in good taste. The wearing of the following is prohibited:

- a. jeans - unclean, torn, patched; and
- b. track suit.

OFFICIER D'ESCORTE

16. Les officiers se rapporteront en tenue de travail des FC, le vendredi soir au directeur de centre pour y recevoir leurs instructions. La tenue civile sera portée pour les journées du samedi et du dimanche.

BPR : OSEM Coord

Publiée le 31 mars 1994

Révisée janvier 1999

Annexe

Annexe A Demande de participation à l'entraînement biathlon

ESCORT OFFICERS

16. Escort officers shall report, in CF Work Dress, to the centre director, on Friday night, for instructions. Civilian clothes will be worn on Saturday and Sunday.

OPI : SSO Coord

Issued 31 March 1994

Reviewed January 1999

Annex

Annex A Application Form for Biathlon Training

**DEMANDE DE PARTICIPATION
À L'ENTRAÎNEMENT BIATHLON**

**APPLICATION FORM
FOR BIATHLON TRAINING**



CORPS / ESCADRON No : CORPS / SQUADRON No: _____	ADRESSE DE CORRESPONDANCE DU Cmt : CO CORRESPONDING ADDRESS: _____ _____ _____	TÉLÉPHONE / TELEPHONE: () _____
OFFICIER D'ESCORTE / ESCORT OFFICER _____	NOM / NAME _____ PRÉNOM / FIRST NAME _____	TÉLÉPHONE / TELEPHONE () _____
ADRESSE COMPLÈTE DU LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR L'AUTOBUS / COMPLETE ADDRESS FOR PICK-UP: _____ _____ _____ () _____	TÉLÉPHONE / TELEPHONE	NOMBRE DE CADETS PARTICIPANTS NUMBER OF PARTICIPATING CADETS (MAX 10)
DATES SUGGÉRÉES / SUGGESTED DATE : _____	CHOIX No 1 / CHOICE No 1 _____	CHOIX No 2 / CHOICE No 2 _____

_____	_____
DATE	COMMANDANT / COMMANDING OFFICER
NO DE TÉLÉPHONE DU CMDT / PHONE NUMBER CO: _____	RÉS / RES: () _____ BUR / WORK () _____ FAX: () _____
_____	_____
DATE	CONSEILLER CADET / CADET ADVISOR
_____	_____
DATE	OEM3 INSTR / SO3 TRG